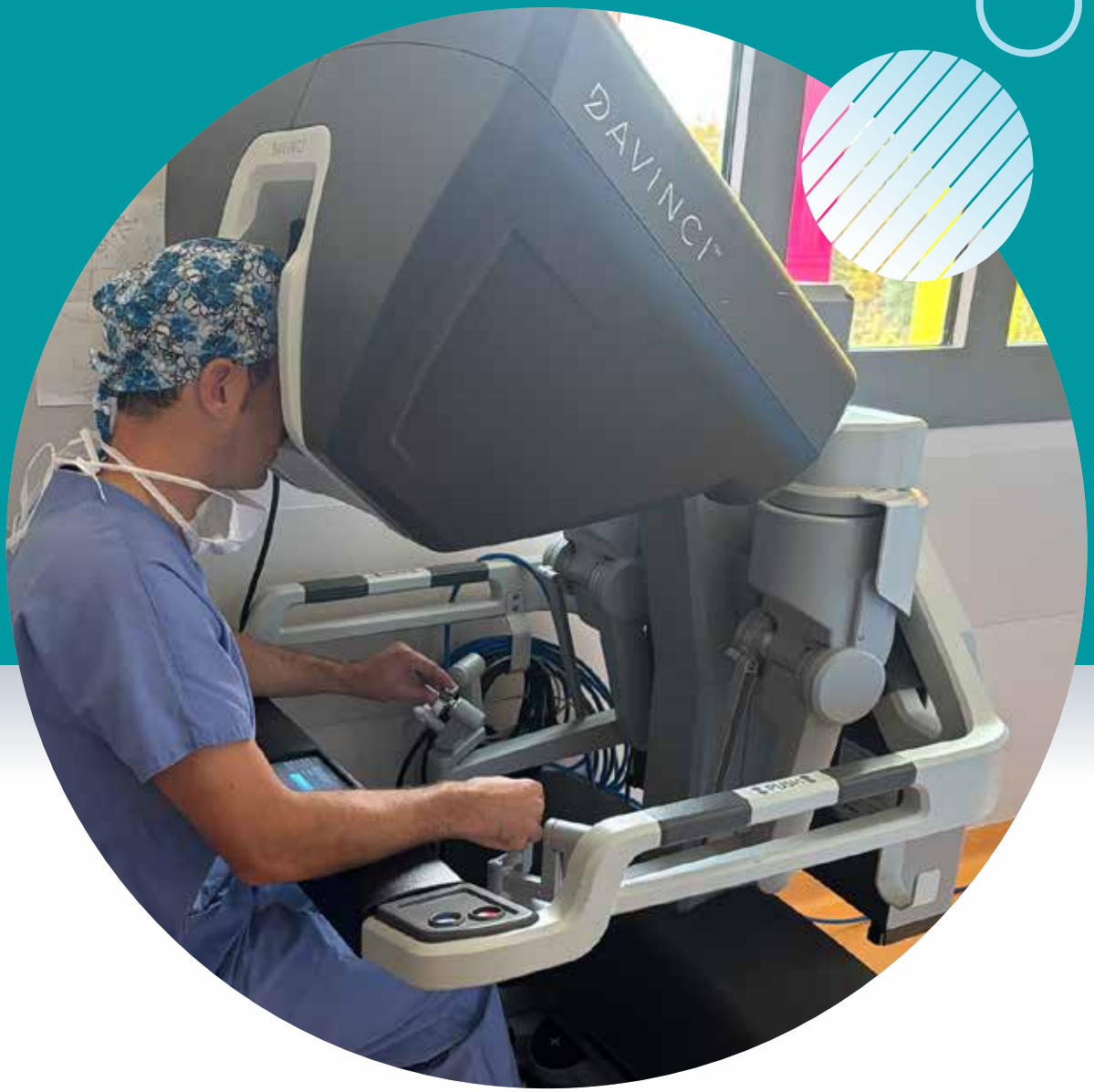
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

CHAL
CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN

GHT LEMAN MONT-BLANC
GROUPE HOSPITALIER DE TERRITOIRE



Centre Hospitalier Alpes Léman

Hospitalité
Excellence
Attractivité
Partage



Dr Jean-Sébastien PETIT
Président de la Commission Médicale du CHAL
Vice-Président de la Commission Médicale de Groupement



Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Président du Conseil de Surveillance du CHAL



Aline WATT CHEVALLIER
Maire de Contamine sur Arve
Vice-Présidente du Conseil de Surveillance du CHAL



Martial SADDIER
Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Président du Comité Territorial des Elus Locaux du GHT

L'année 2025 s'inscrit comme une étape déterminante dans le développement du Centre Hospitalier Alpes Léman. Grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses professionnels et à une stratégie ambitieuse, le CHAL poursuit son évolution afin de répondre toujours mieux aux besoins de santé de la population de Haute-Savoie et de conforter son rôle de référence sur le territoire.

Cette dynamique s'est traduite par plusieurs réalisations majeures : l'évolution de la maternité vers un niveau 2B, la poursuite des travaux d'extension et d'adaptation du plateau technique sur le site de Findrol, la réception du nouvel Institut des Professions de Santé (IFPS), le renouvellement de la tomographie par émission de positons (TEP) ainsi que le lancement de la plateforme numérique MyRHa. Ces projets témoignent de notre volonté d'offrir une prise en charge toujours plus performante, innovante et adaptée aux attentes des patients comme des professionnels.

Au-delà de ces investissements structurants, l'année 2025 a confirmé la capacité du CHAL à relever les défis d'un environnement hospitalier exigeant. Malgré les contraintes pesant sur le système de santé, notre établissement a su maintenir un haut niveau de qualité et de sécurité des soins, tout en poursuivant ses efforts de maîtrise financière, d'innovation organisationnelle et de transition écologique.

Ces résultats sont le fruit de l'engagement quotidien des équipes médicales, soignantes, administratives, techniques et logistiques. Ils s'appuient également sur la confiance renouvelée de nos partenaires, de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et des élus de notre territoire, qui accompagnent le développement du CHAL.

En tant qu'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Léman Mont-Blanc, le Centre Hospitalier Alpes Léman poursuivra en 2026 son action avec la même ambition : garantir un service public hospitalier accessible, innovant et de qualité, au service de tous.

Nous avons le plaisir de vous présenter ce rapport d'activité 2025, reflet des réalisations, des projets et de l'engagement collectif qui ont marqué cette année.

Nous vous en souhaitons une excellente lecture.

Hospitalièrement vôtre.



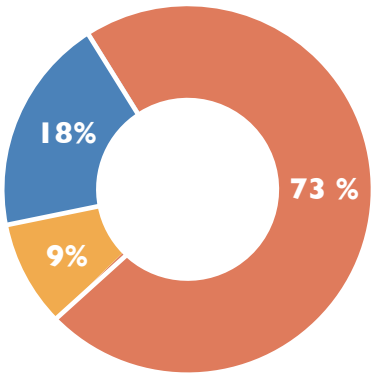
Benoit LABRIÈRE
Directeur Général CHAL - HDDS - HDR - HA - EVE
Président du Comité Stratégique du GHT Léman Mont-Blanc



SOIGNER

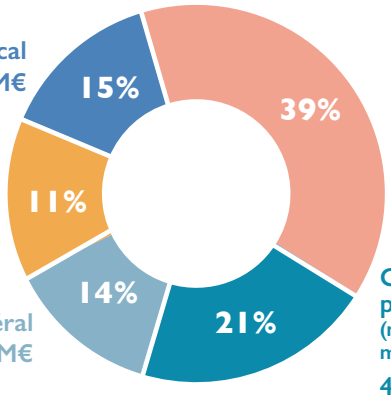
Chiffres Clés

Budget d'exploitation



RECETTES
208.188 M€

Assurance maladie
153.29 M€



DÉPENSES
220.603 M€

Personnel non médical
85.58 M€

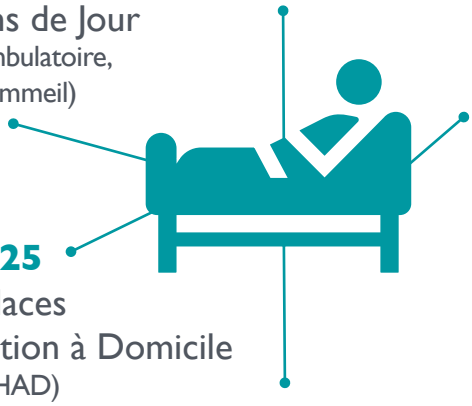
Charges médicales et pharmaceutiques
(médicaments, dispositifs médicaux, maintenance médicale...)
46.49 M€

Capacité

45
Places d'Hospitalisations de Jour
(HDJ, Chirurgie Ambulatoire, Médecine du Sommeil)

356
Lits d'hospitalisation complète

16
Places de Dialyse
(gestion en partenariat avec B.BRAUN et AURAL)



25
Places d'Hospitalisation à Domicile
(HAD)

253 Lits en EHPAD

Résidence EHPAD "Les Edelweiss" à Ambilly	**85** lits
Résidence EHPAD "Peterschmitt" à Bonneville	**88** lits
Résidence EHPAD "La Rose des Vents" à Marnaz	**80** lits

Activité

2 100
Naissances

196 575
Consultations externes

39 094
Séjours en MCO*

127 872
Journées en MCO*

23 880
Examens d'imagerie en coupe

10 205
Interventions au Bloc Opératoire

59 353
Passages aux Urgences

Synthèse de l'activité

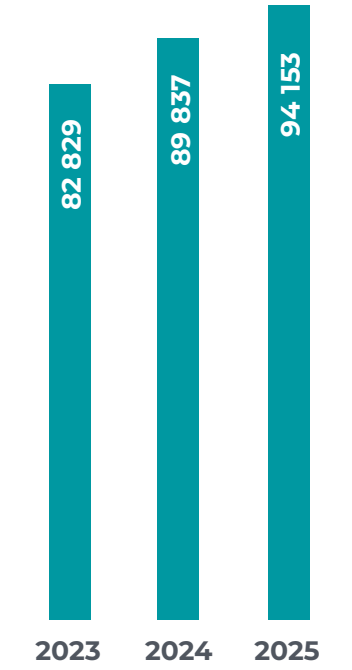
L'activité du CHAL en 2025 poursuit la dynamique de reprise d'activité amorcée en 2023.

L'établissement enregistre en effet entre 2025 et 2024 une augmentation de la valorisation T2A de 4.316M€ (soit 4.80%) avec un effet volume entre 2024 et 2025 de 2.738 M€ (3%).

L'effet marquant en 2025 est une reprise d'activité en Hospitalisation complète avec une hausse de 1.32% du nombre de RUM entre 2025 et 2024.

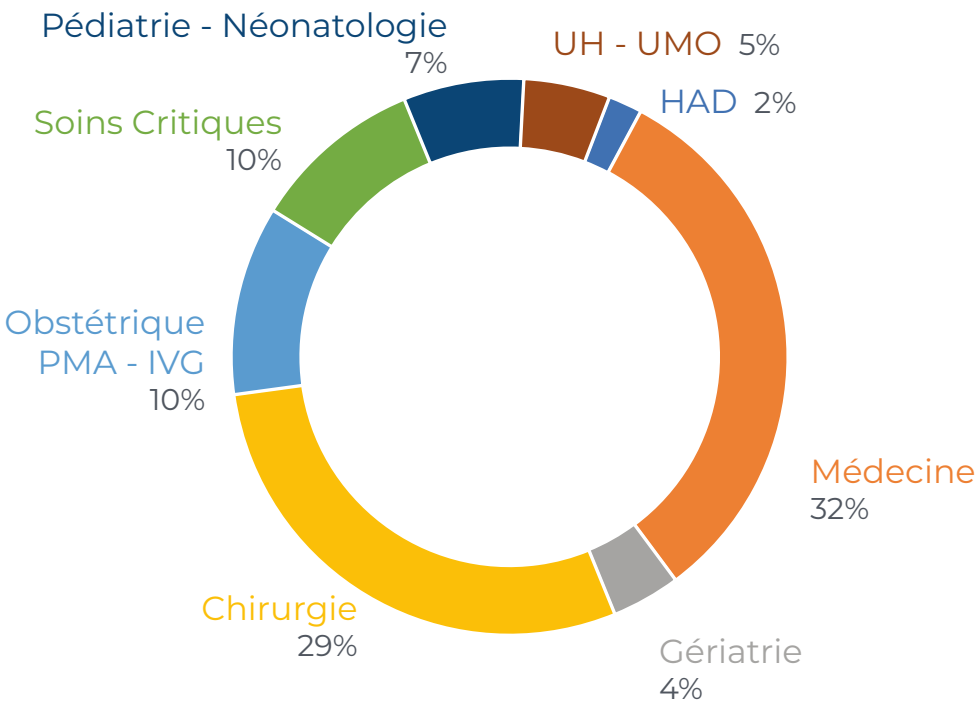
L'activité en HAD continue sa forte progression. La valorisation est de 2.167 M€ soit +0.527 M€ au-dessus de 2024 (+32.10%).

La chirurgie et la médecine sont les 2 activités les plus représentée dans l'établissement avec la part de la chirurgie à 28% de l'activité globale et la part de la médecine à 33% de l'activité globale.



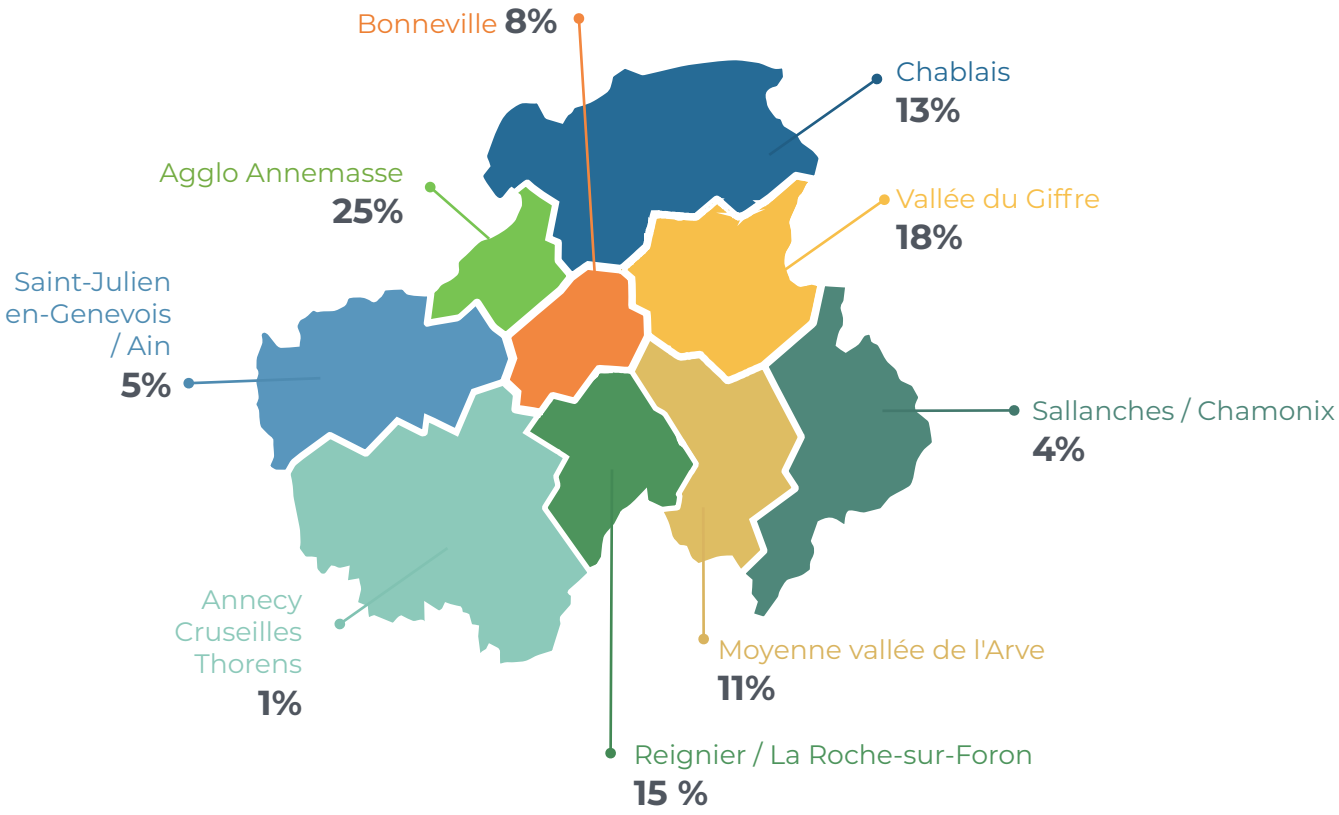
Valorisation totale (en K€)

Répartition de l'activité par discipline



Origine de la patientèle

Secteur	2023	2024	2025	Variation 2024 - 2025	
Agglomération Annemasse	9 162	9 205	9 453	248	3%
Bonneville	3 226	3 310	3 173	-137	-4%
Vallée du Giffre Viuz / Taninges / Boëge / Saint-Jeoire	6 304	6 643	6 886	243	4%
Moyenne Vallée de l'Arve	3 894	3 825	4 076	251	7%
Reignier / La Roche sur Foron	5 411	5 707	5 880	173	3%
Chablais	5 681	5 589	4 888	-701	-13%
Saint-Julien-en-Genevois et ain	1 885	1 880	1 790	-90	-5%
Sallanches Chamonix	1 370	1 361	1 405	44	3%
Annecy / Cruseilles / Thorens	490	566	606	40	7%
Total pris en compte	37 423	38 086	38 157	71	0%
Exhaustivité / Population totale	97%	97%	98%		



Pôle Médecine



Chiffres Clés

146 lits
23 places Hospitalisation de Jour (HDJ)

3 places
Médecine du Sommeil

25 places
Hospitalisation à Domicile (HAD)

6 177
Hospitalisations complètes

479
Hospitalisations de nuit

9 853
Hospitalisations de jour

42 305
Consultations externes

7 812
Hospitalisations à domicile

4 404
Endoscopies

Projets réalisés

- **USINV :** passage de 3 à 4 lits (2025)

- **HAD :** augmentation de la file active et mention réadaptation (nouveau) mise en œuvre

- **Douleur :** déploiement du dispositif « L'Alternative » destiné aux patients dont le délai d'attente pour leur première consultation douleur est trop long. Il vise à leur proposer de participer à différents ateliers co-construits avec le Dr FASSIER et animés par des patients partenaires afin de leur donner des clés pour comprendre les mécanismes de la douleur, à s'autonomiser notamment par des ateliers d'éducation psychocorporelle, d'accompagnement social (la douleur chronique étant assimilée à un handicap invisible) et des groupes de parole.

- Développement du pôle de cancérologie (obtention de mentions complexes (uro et dig), LISP supplémentaires, HDJ soins onco de support, parcours coordonné avec la ville / chimio orale...)

Projets 2026

- Ouverture d'une nouvelle unité de médecine polyvalente de 10 lits (05/2026) + extension en nov 2026

- Développement des HDJ de médecine au RDC

- **Cardiologie :** USIC (passage de 4 à 6 lits), équipe commune CHANGE/CHAL avec projet de réouverture de lits HC sur CHAL (projet à plus long terme de coro et de rythmologie interventionnelle mention B)

- **Diabétologie-endocrinologie :** reconversion des lits HDS en lits HC et développement des HDJ (diabète gestationnel et pied diabétique)

Pôle Chirurgie – Maternité

Bilan 2025

L'année 2025 a été marquée par une forte mobilisation des équipes dans le cadre de la visite de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS). L'ensemble des secteurs du pôle a conduit un travail d'analyse de ses pratiques et mis en œuvre des actions d'amélioration visant à renforcer la qualité et la sécurité des soins.

Parallèlement, l'activité du pôle a poursuivi sa progression, ainsi que la montée en puissance de la chirurgie robotique.

La mise en place d'un dispositif d'envoi automatisé des consignes pré- et postopératoires a également permis d'améliorer l'accompagnement et le suivi des patients pris en charge en chirurgie ambulatoire.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par la création d'une salle de bloc opératoire supplémentaire dans le cadre de l'extension du plateau technique. Cette réalisation constitue une première étape d'un projet plus large visant à accroître les capacités opératoires de l'établissement.

La livraison des nouveaux locaux de la salle de naissance permettra d'adapter les capacités d'accueil à une activité obstétricale en constante augmentation et d'améliorer les conditions de prise en charge des patientes.

Enfin, la chirurgie ambulatoire fera l'objet d'un travail d'optimisation organisationnelle afin de fluidifier les parcours patients, d'améliorer l'efficience des prises en charge et d'accompagner la poursuite du développement de cette activité.



Chiffres Clés

CHIRURGIE

77 lits Chirurgie

18 places Chirurgie Ambulatoire

5 013
Hospitalisations complètes

dont 6 680
Hospitalisations de jour

62 289
Consultations externes

10 205
Interventions chirurgicales

MATERNITÉ

35 lits Maternité

5 468
Hospitalisations obstétriques et Hospitalisations AMP*
(Centre AMP 74 géré en partenariat avec le Laboratoire Oriade Noviale)

2 100
Naissances

36 349
Consultations externes

Pôle Soins critiques



Chiffres Clés

RÉANIMATION
12 lits - 599 séjours

USIC* SOINS CONTINUS USINV*
12 lits - 918 séjours

PÉDIATRIE
4 665 consultations externes
22 lits - 2 849 séjours

NÉONATALOGIE
12 lits - 338 séjours

UNITÉ MÉDICALE D'ORIENTATION
6 275 séjours

URGENCES

59 353 passages aux Urgences

dont 11082 passages suivi d'une hospitalisation

2 578 sorties SMUR

*Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaire

Projets 2025

Réanimation

- Mise en place d'une activité de prélèvement de cornée

- Pose de voie veineuse sous échographie : rédaction du protocole de coopération

Urgences

- Développement de l'expertise infirmière avec la mise en place de deux infirmiers en pratique avancée

- Information des usagers : Création d'une vidéo sur le parcours patient aux urgences

- Amélioration de la prise en charge des patients relevant de la santé mentale

- Audit interne sur les PEC

- Sécurisation des locaux et adaptation du matériel de contention

- Recrutement des IDE formées en santé mentale, définitions des missions

- Formation des professionnels

Hémovigilance

- Amélioration de la pratique transfusionnelle : Développement de la formation en e-learning (Blood Quiz Center)



Projets 2026

Réanimation

- Poursuite du dossier relatif à la mise en place d'une activité de prélèvement de cornée : dépôt du dossier d'autorisation, formation des IDEC (banque de tissus de Lyon) et médecin...

Urgences

- Projet d'extension des urgences : poursuite de l'activité durant les différentes phases de travaux : Organisation des déménagements des différents secteurs et des circuits

- Mise en place d'une UMHP (Unité Mobilie Hospitalière Paramédicalisée) :

- Poursuivre l'amélioration de l'information de l'usager : mise en place d'un affichage actualisé des temps d'attente sur les écrans et sur le site du CHAL

- Améliorer le parcours patient : Rédiger le parcours patient des urgences vers l'imagerie (habillage; transport)

- Améliorer la gestion des lits : mise en place d'une cellule centralisée de gestion des lits

- Améliorer la prise en charge de la douleur : Elaboration d'un protocole d'antalgie à l'IAO suivant recommandation de l'URG ARA, formation des IAO au protocole d'antalgie, audit sur l'évaluation de la douleur

Hémovigilance

- Poursuivre la démarche de sécurisation de la délivrance des produits sanguins en sécurité

- Assurer une coordination interprofessionnelle (processus transfusionnel fluide et documenté) : intégration de la prescription dans Easily, formation des utilisateurs à la prescription, mise en place d'indicateurs de suivi mensuels

Pôle Gériatrie - Soins palliatifs

Chiffres Clés



CAPACITÉ D'ACCUEIL

23 lits de court séjour gériatrique
703 hospitalisations complètes
69 hospitalisations de jour

12 lits UHPG*
1510 hospitalisations

1 017 consultations externes

JOURNÉES RÉALISÉES EN EHPAD

24 662
Résidence EHPAD
"Les Edelweiss" à Ambilly

31 630
Résidence EHPAD
"Peterschmitt" à Bonneville

28 928
Résidence EHPAD

*Unité Hospitalière Psycho-Gériatrique

Projets réalisés 2025

- Réalisation des trois évaluations qualité externe conduites sur les trois résidences en avril 2025 (Peterschmitt, Les Edelweiss, La Rose des Vents), au titre du dispositif d'évaluation HAS : il s'agit de la première évaluation externe réalisée selon le référentiel HAS. Les résultats sont satisfaisants et homogènes sur les trois sites, aucun critère impératif bloquant n'étant relevé, dans un climat de visite unanimement salué (accueil bienveillant, transparence, facilitation totale des évaluateurs).

Parmi les points forts, on relève : la satisfaction marquée des résidents sur l'accompagnement et respect des droits fondamentaux ; un accompagnement individualisé favorisant l'autonomie et l'autodétermination ; l'engagement des professionnels ; la maturité de la réflexion éthique (comité local d'éthique commun, cafés éthiques) ; la sécurisation du circuit du médicament et la conformité RGPD pleinement satisfaisantes ; la richesse des partenariats de santé et fluidité des parcours, largement portées par la mutualisation liée à l'appartenance au CHAL (équipes mobiles, soins palliatifs, HAD).

- Montée en charge de l'EMG extrahospitalière au domicile et en résidences EHPAD : 181 demandes, 122 visites dont 71 à domicile et 50 en EHPAD ; activité de formation soutenue de l'EMG en EHPAD (37 sessions), complétée par des interventions en IFSI et IFPAS.

Soins palliatifs :

- développement de l'activité extrahospitalière de l'EMASP via des moyens ARS renforcés (MIGAC porté à 459 145 € contre 295 365 € les années précédentes) ;

- extrahospitalier proche de 20 % de l'activité ;

- équipe désormais entièrement titulaire du DU de soins palliatifs ;

- renforcement des LISP en Gériatrie : transfert d'un lit depuis la Gastro-entérologie ;

- dossier de demande de reconnaissance de 3 LISP supplémentaires en médecine interne déposé ;

- élargissement du périmètre territorial de l'EMASP en 2025 : nouvelle convention avec la Clinique des Vallées (Ville-La-Grand) et développement de l'intervention en psychiatrie / EPSM de La Roche, sur les questions de fin de vie et de non-obstination

Projets 2026

- Mise en œuvre et suivi du plan d'action d'amélioration continue de la qualité suite aux évaluations externes sur les résidences EHPAD ;

- Poursuite de l'ouverture sur l'extérieur des résidences EHPAD : ouverture d'un bistrot associatif et aménagement d'un jardin thérapeutique sur la résidence Peterschmitt, développement d'un partenariat avec le lycée hôtelier de Bonneville, le lycée d'horticulture de Contamine-sur-Arve, et la bibliothèque municipale d'Ambilly ;

- Ouverture d'une place en hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation au sein de la résidence Les Edelweiss à Ambilly ;

- Formalisation d'une politique d'activité physique adaptée au sein des 3 résidences EHPAD et en lien avec la direction commune ;

- Augmenter la lisibilité de l'offre d'accompagnement des personnes âgées en intrahosptalier afin de fluidifier les parcours ;

- Co-organisation d'une journée scientifique AURA avec la Société Rhônalpine de Gériatrie ;

- Poursuite du développement de l'intervention à domicile et en résidences EHPAD, par l'EMASP et l'EMG ;

- Réflexion sur l'ouverture d'un hôpital de jour soins palliatifs ;

- Participation à la réflexion sur la structuration d'un Groupement territorial social et médico-social pour les EHPAD publics hospitaliers autonomes (convention avec le GHT) ;



Pôle Médico - Technique

Chiffres Clés

LABORATOIRE

Production (nompbre de B)
26 414 714
Consommation (nombre de B)
22 049 564

IMAGERIE MÉDICALE

IRM : 4 157 examens
Scanner : 14 543 examens
Imagerie conventionnelle : 3
5 091 examens

MÉDECINE NUCLÉAIRE

4 828 actes

PET-Scan
4 134 examens

PHARMACIE

MO* : 15 652 163 €
MO* sous ATU* : 2 008 118 €
Dispositifs Médicaux
Implantables : 2 001 584 €
Rétrocession : 6 986 364 €

Projets réalisés 2025

Imagerie
- Mise en place d'un partenariat en sénologie avec IML
- Reprise de l'activité d'imagerie interventionnel
- Augmentation du nombre d'examens proposées en échographie
- Formation des manipulateurs en électroradiologie à l'ensemble des équipements
- Changement du prestataire de télé-imagerie en journée
- Analyse qualité et pertinence des prescriptions en cours
- Amélioration du parcours patient en provenance des urgence

Médecine nucléaire
- Renouvellement de la TEP
- Organisation d'une soirée en médecine nucléaire
- Mise en place de la télémédecine
- Accueil de nouveaux praticiens

Pharmacie
- Réalisation d'un audit global sur la pharmacie
- Validation du projet d'extension de la pharmacie
- Mise en place du Robot de Dispensation Nominative

Biologie
- Acquisition de nouveaux automates
- Certification COFRAC réussie
- Amélioration de la gestion financière du GCS
- Optimisation de la sous-traitance

Transports sanitaires
- Augmenter le nombre de prises en charge en transports internes

Service diététique
- Intervention des diététiciennes sur la dialyse

Projets 2026

En imagerie
Amélioration du circuit du médicament en imagerie et médecine nucléaire : en 2025 à poursuivre en 2026
Imagerie
- Poursuite développement prise de rendez-vous en ligne
- Développement de l'imagerie interventionnelle
- Renouvellement du scanner 1
- Poursuite de l'analyse qualité et pertinence des prescriptions en cours et travail sur le parcours patient en provenance des urgences

Médecine nucléaire
- Développement de la radiothérapie interne vectorisée
- Augmentation des prises en charge de scintigraphies et examens sur la TEP
- Ouverture de la prise de rendez en vous en ligne
- Remplacement d'un isolateur au laboratoire de radiopharmacie
- Renforcer les ressources au secrétariat
- Organisation et valorisation de consultation externe
- Mise en conformité du service pour l'obtention de l' autorisation de soin mention B avec recrutement au d'un autre radiopharmacien

Biologie
- Déménagement de la phase 2 de la biologie
- Déploiement du projet médical partage de biologie avec internalisation de nouveaux examens

Pharmacie
- Amélioration de la gestion des stocks à la pharmacie
- Changement du Robot ARX (stockage des médicaments)
- Amélioration de la Démarche qualité (CAQES)

Service diététique
- Ajuster les effectifs en fonction des demandes des services et des projets d'hôpitaux de jour

Service rééducation
- Ajuster les effectifs au regard des projets hôpitaux de jour du pôle médecine.



Services Supports

Chiffres Clés



496 151
Repas servis



701 707
Kg de linges lavés

Indispensables pour garantir la prise en soins des patients par les équipes médico-soignantes, les activités logistiques et fonctions supports sont également garantes de l'hospitalité au CHAL.

Magasin, logistique, restauration et filière linge

Le magasin et le service logistique poursuivent le développement de leurs activités pour assurer la disponibilité et la livraison des produits nécessaires au fonctionnement des services et des sites extérieurs. En 2025 plus de 50 000 lignes de produits ont été scannées et livrées, avec un taux de service de 96%. 1 560 commandes fournisseurs ont été traitées et 17 500 réceptions assurées sur le quai.

Le service restauration a assuré la production et la distribution de 507 073 repas pour les patients hospitalisés (46%), les résidents des EHPAD (35%) et le personnel (19%). L'activité a progressé malgré l'augmentation du coût des matières premières et des contraintes liées aux travaux d'optimisation de la plonge du restaurant du personnel et de la cuisine centrale.

La gestion du linge constitue également un axe majeur des services supports. Sauf pour le linge spécifique traité en interne, l'ensemble du linge est pris en charge par la blanchisserie du Groupement de Coopération Sanitaire (GSC) de la Haute-Savoie et du Pays de Gex, tandis que le linge des EHPAD est traité par l'ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail) du Mont-Joly et l'ESAT du Faucigny. En 2025, 545.5 tonnes de linge ont été préparées et distribuées dans les unités de soins et 37 tonnes ont été lavées en interne.

Travaux, maintenance, sécurité et sûreté

Les équipes techniques ont assuré l'entretien, la maintenance préventive et curative des locaux et des équipements techniques de 70 000 m² en 2025. Plus de 4000 interventions internes ont été réalisées, tant en journée qu'en astreinte nocturne et week-end, garantissant la sécurité des patients et du personnel, ainsi que le bon fonctionnement des installations.
Parmi les opérations les plus significatives initiées en 2025, citons le lancement des opérations suivantes :
- Remplacement des éclairages intérieurs par des solutions moins énergivores (relamping)
- Remplacement de l'ensemble du système d'appels malades par obsolescence des solutions historiques
- La sécurisation des accès aux salles de soins (exigence HAS)

Parallèlement, l'équipe du service Sécurité-Sûreté a poursuivi ses missions en assurant la sécurité
des personnes et des biens de tous les établissements du CHAL..
L'équipe a ainsi mené 5234 interventions de sécurité incendie, 2539 interventions en lien avec la Sûreté et la Sécurité des personnes et 3060 interventions sur les équipements techniques en lien. Elle a assuré la formation à la sécurité incendie/Sûreté de 600 professionnels et étudiants IFSI.


C
D
Paper towels tissue
comfort



DÉVELOPPER

Investissements

Dans le cadre du plan global de financement pluriannuel (PGFP) 2023-2027 du CHAL la Direction des Finances et du Contrôle de Gestion, en lien avec la Direction des Achats, des Ressources Logistique, des Services Techniques et des Travaux et la Direction des Systèmes d'Information, assure le pilotage de la stratégie financière du CHAL et participe aux nombreux projets d'investissements. Elle assure le maintien des équilibres budgétaires et du dialogue de gestion avec les services. Ce degré d'exigence permet d'assurer le financement de la mise en œuvre du projet d'établissement et des opérations majeures dans le cadre du Bail Emphytéotique Hospitalier.

Travaux

Extension du plateau technique

La construction d'une extension de 2 400 m² de surface neuve construite répartis sur 3 étages, associée à la restructuration de 3 200 m² de locaux existants, permettra de transformer les organisations et de moderniser les infrastructures du CHAL, améliorant de fait, la prise en charge des patients et la qualité de vie au travail des professionnels, tout en répondant aux besoins prioritaires d'adaptation des locaux à face l'évolution des niveaux d'activité.

Cette opération se distingue par son envergure, son mode opératoire et la nature des services concernés. Réalisés en site occupé, les travaux nécessitent une organisation rigoureuse afin de maintenir les activités. À terme, l'extension du plateau technique permettra :
- l'agrandissement du service des Urgences pour répondre aux besoins du territoire ;
- l'adaptation du bloc opératoire pour développer les activités de jour en ambulatoire et l'ouverture d'une salle hybride équipée d'un scanner ;
- la création de nouveaux espaces dédiés à la gynécologie-obstétrique, avec l'aménagement d'une nouvelle salle de pré-travail au niveau du bloc obstétrical ;
- la restructuration des locaux du Laboratoire, avec la création d'un secteur de Biologie Moléculaire et l'aménagement d'une zone de bureaux ;
- le réaménagement de la pré-stérilisation.

Les travaux ont débuté en septembre 2024 et seront finalisés en mai 2028. Le coût total de l'opération s'élève à 29 M€, dont 26 M€ pour les travaux et 3 M€ pour les équipements. L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes apporte un financement à hauteur de 5 M€.

Le calendrier prévisionnel a été respecté en 2025. La première phase des travaux concernant la construction de surfaces neuves pour le laboratoire, les bloc obstétrique, l'UHCD et le secteur de filière gériatrique/plan Blanc est prévue d'être livrée en avril 2026.
Suivront 5 autres phases de restructuration en co-activités jusqu'en 2028.







Centre de consultations programmées

Le CHAL a réceptionné en juillet 2025, les locaux livrés nus, construits au RDC de l'Immeuble LE HUB situé dans le quartier Gare d'Annemasse. Ces locaux seront le lieu du futur centre de consultations programmées du CHAL une fois vendu à la mairie d'Ambilly le bâtiment Pictet de Rochemont , lieu historique de cette activité sur l'emprise de l'ancien Hôpital d'Annemasse.
La consultation des entreprises mandatées pour les travaux d'aménagement de ce nouveau plateau, conduits sous la maitrise d'Ouvrage et la maitrise d'œuvre du CHAL a été initié dans la foulée. Les travaux doivent débuter au premier trimestre 2026.
Le transfert de nos activités de consultation depuis le site historique d'Ambilly vers ce nouveau centre de consultations programmée est prévu pour novembre 2026.
Le montant total de l'Opération (hors équipements) est de 1.6 M€, en partie compensé par la vente du bâtiment Pictet de Richemont (1 M€)



Achats

Sur le volet investissement, l'année 2025 marque une étape structurante dans la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement. La poursuite des opérations majeures, notamment l'extension du plateau technique et l'achèvement de l'Institut de Formation des Professions de Santé, traduit une volonté affirmée de modernisation et de consolidation de l'outil de production hospitalier.

Le secteur biomédical a engagé 9,76 M€ d'investissements, notamment pour le renouvellement d'un TEP Scan et la réalisation de plusieurs projets liés à l'extension du plateau technique. Par ailleurs, la Direction des Achats et des Ressources Logistiques (DARL) a doté le CHAL d'un plan ambitieux de renouvellement des équipements biomédicaux sur les quatre prochaines années.

Le plan annuel d'équipement général et hôtelier 2025 a été réalisé à près de 80 % pour un montant total de plus de 1.17M€.

Développement durable



En tant que premier employeur public du Nord de la Haute-Savoie, le CHAL est investi d'une importante responsabilité sociale et environnementale, tant à l'égard des hospitaliers que des patients du territoire. Conscient de son impact, l'établissement a intégré la durabilité au cœur de ses priorités dès l'ouverture du site de Findrol en février 2012.

Le plan d'action du CHAL en faveur du développement durable porte notamment sur l'amélioration des infrastructures, la maîtrise de la consommation énergétique, les achats responsables, le traitement des déchets, l'éco-conception des soins, le développement de solutions de mobilité durable, ainsi que la promotion de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion dans le respect des valeurs du service public.

Dans une démarche résolument sociétale, le CHAL agit pour relever les défis environnementaux et sociaux de manière globale et coordonnée. Afin de renforcer cette dynamique, la gouvernance a validé en avril 2022 la création d'un Comité Développement Durable, impliquant l'ensemble des professionnels dans la démarche de RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).







ÉVOLUER

Systèmes d'information

Le Dossier Patient Informatisé (DPI) EASILY, édité par Hospices Civils de Lyon, regroupe toutes les fonctionnalités clés nécessaires à une prise en charge optimale des patients : dossier médical, dossier de spécialités, dossier de soins, des urgences, du bloc opératoire, prescriptions et circuit du médicament, ainsi que les dossiers des résidents des EHPAD. Cet outil intègre également le Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) permettant ainsi le codage des actes pour une juste facturation. Outil indispensable, le DPI évolue au rythme des nouveautés réglementaires, de la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités et des bonnes pratiques partagées par les utilisateurs hospitaliers.

Le DPI EASILY est utilisé par les 7 établissements membres du Groupe Public Léman Mont-Blanc. Cette convergence permet de favoriser les échanges entre professionnels de santé afin que, pour un patient donné, ils puissent consulter l'ensemble des documents médicaux nécessaires à sa prise en charge.

Dans le même temps, conformément à la feuille de route établie par l'Agence du Numérique en Santé (ANS), la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a poursuivi ses efforts pour rendre les patients pleinement acteurs de leur prise en charge grâce à l'interconnexion des DPI aux Dossiers Médicaux Partagés (DMP), également accessibles aux patients via Mon Espace Santé. Les équipes ont aussi atteint les objectifs fixés par les différents programmes nationaux, notamment SUN-ES et HOP 'EN2, visant la qualification systématique des identités selon le référentiel national d'identitovigilance (INS), l'alimentation automatique du DMP avec les documents médicaux produits pendant le séjour hospitalier ou en consultation de spécialité : lettres de liaison, ordonnances d'actes et de médicaments, comptes-rendus d'opérations, résultats biologiques et comptes rendus d'imagerie, et la généralisation de la Messagerie Sécurisée de Santé pour garantir la transmission sécurisée des informations pertinentes entre professionnels comme entre patients et professionnels.
En parallèle, l'offre numérique a également été renforcée en développement des téléexpertises entre médecins, spécialistes hospitaliers et professionnels libéraux, en partenariat avec le GCS SARA, mais également pour améliorer l'expérience des patients avec une offre, sans cesse croissante, de services en lignes, notamment prise de RDV directes, demande de RDV et préadmissions en lignes. De manière moins visible, mais particulièrement sensible pour la performance de l'établissement, la DSI a développé des indicateurs issus de l'exploitation des données contenues dans le DPI, et participe à l'efficience de l'établissement par l'analyse des données produites.

Focus : Sécurité des systèmes d'information
Face à la recrudescence des cyberattaques, la DSI renforce en continu la sécurité des logiciels, des infrastructures et des données du CHAL et des établissements du GHT Léman Mont-Blanc. Des audits réguliers réalisés par des prestataires externes permettent d'identifier les points d'amélioration et de déployer des plans d'action coordonnés à l'échelle territoriale. En parallèle, des campagnes de sensibilisation sont menées auprès des professionnels via une plateforme d'e-learning commune, afin de favoriser l'appropriation des bonnes pratiques en matière de cybersécurité. Des exercices de gestion de crise sont également organisés chaque année pour tester la résilience des organisations, tester et ajuster les procédures dégradées garantissant la continuité des activités.



L'année 2025 prolonge également la transition numérique engagée par la Direction des Ressources Humaines avec le développement du portail agent MyHRA.
Tout au long de l'année, le portail agent a été nourri de plusieurs nouveaux modules ou applications. Les professionnels ont ainsi à leur disposition un panel de services et d'informations, facilitant leurs démarches avec le service des Ressources Humaines de l'établissement.
Fin d'année 2025, les professionnels bénéficient d'un portail enrichi leur permettant un accès aux documents administratifs, fiches de paies, contrats ou courriers divers, un accès au planning ou aux compteurs de congés, la possibilité d'effectuer une démarche en ligne comme le dépôt des arrêts de travail ou encore un accès direct sur l'ensemble des actualités RH ou institutionnelles.
Parallèlement, les phases test pour le déploiement du module SWITCH sont organisées. La gestion et la notification des missions de remplacement s'effectuera dès 2026 via cette nouvelle plateforme pour l'ensemble des acteurs concernés.

Qualité - Gestion des risques

La Direction Qualité – Gestion des Risques (DQGR) et Relations avec les Usagers joue un rôle central dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, en lien étroit avec les équipes soignantes, administratives et techniques. Ses missions couvrent la coordination des démarches de certification, l'organisation des audits, le recueil et l'évaluation des indicateurs selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), ainsi que l'analyse des événements indésirables. Le service pilote également la coordination de l'actualisation de la cartographie des risques à partir du repérage et de l'analyse des événements indésirables recensés au sein de l'hôpital. Il est également en charge de l'élaboration du plan de gestion des tensions hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE), en conformité avec le guide ORSAN. Dans le même, la DQGR veille à la mise à jour et à la diffusion des documents de référence de l'établissement.

Gestion documentaire, mise a disposition de documents de reference

Le service Qualité-Gestion des Risques pilote la mise à disposition des documents de référence du CHAL, dans la base documentaire électronique ENNOV.
2054 documents sont présents dans cette base, dont :
– 1673 sont validés et à disposition
– 70 sont en cours de signature
– 311 sont en cours d'écriture
En 2025, 344 nouveaux documents ont été mis en forme et rendus applicables dans la base ENNOV.

Demarches de certification

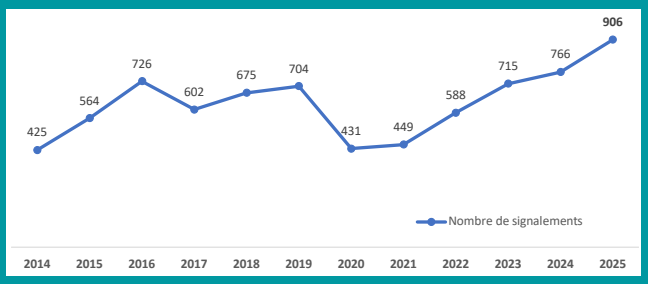
L'année 2025 et le début de l'année 2026 ont été fortement marqués par la préparation de la visite de certification HAS. Un important travail de mobilisation et d'accompagnement des équipes a été mené afin de garantir la conformité des pratiques et des organisations, au regard des exigences du référentiel. Cette préparation s'est traduite par de nombreux temps d'échanges, de sensibilisation et d'appui méthodologique auprès des professionnels, ainsi qu'un accompagnement de la gouvernance sur les attendus de la Certification HAS. Les équipes ont également été accompagnées pour l'appropriation et la mise en œuvre des différentes méthodes d'évaluation déployées par la HAS (patient traceur par exemple). Cet investissement collectif, l'implication de l'ensemble des professionnels et le fort engagement du service Qualité et Gestion des Risques, ont instauré les conditions propices au bon déroulement de cette visite de Certification qui a eu lieu en février 2026

Plan Gestion des Tensions Hospitalieres et Situations Sanitaires Exceptionnelles (PGTHSSE)

Initialement connu sous le nom de Plan Blanc, le PGTHSSE décrit les modalités de gestion des situations de tension hospitalière (TH) et situations sanitaires exceptionnelles (SSE) auxquelles le CHAL peut être confronté. Ce document finalisé en 2024 décrit notamment l'organisation générale de la gestion des TH ainsi que les mesures spécifiques prévues pour chaque typologie d'événement redouté.
Pilotés par la cellule opérationnelle des SSE, des exercices de mises en situation permettent de s'entraîner à faire face à des évènements critiques et d'ajuster les organisations initialement prévues.
En 2025, 2 exercices ont été organisés :
- En septembre, le CHAL a participé à un exercice national – REMPAR 25 – visant à éprouver ses organisations face à une cyberattaque provoquant l'interruption massive de son système d'information.
- Un exercice de type AMAVI (Afflux MAssif de Victimes) s'est tenu en octobre. Organisée en interne. La cellule de crise mobilisée a piloté l'organisation de la prise en charge urgente de nombreuses victimes nécessitant la mobilisation des plateaux interventionnel et médico-technique.



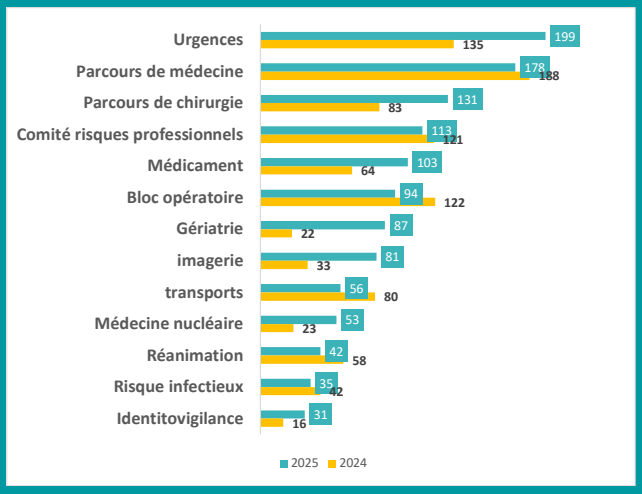
Évolution du nombre de signalement



La culture sécurité des professionnels du CHAL est en plein expansion

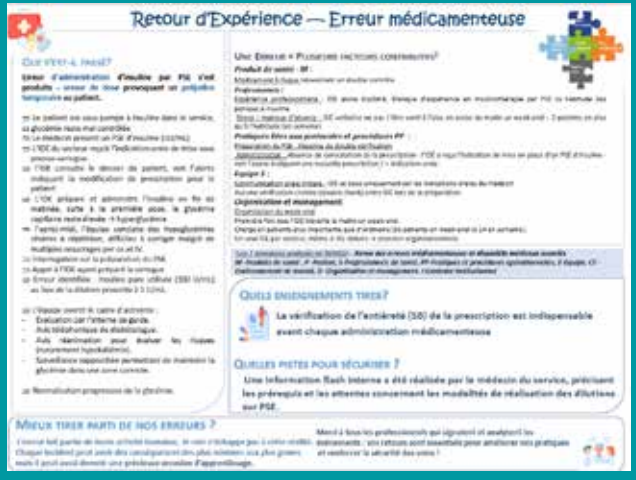
14 comités de traitement sont en place pour gérer les FEI

Ces comités représentent un volume de 76 réunions ayant examiné environ 1225 fiches au total, certaines étant vues par plusieurs comités lorsqu'elles concernent des interfaces services.



Actions significatives mises en œuvre

Cette organisation conduit à mettre en œuvre de nombreuses actions d'amélioration de la sécurité des prises en charges sur différentes thématiques telles que la prévention des chutes auprès des personnes âgées hospitalisées, les prises en charges obstétricales et néonatales ou encore, les recommandations de pratiques médicamenteuses.

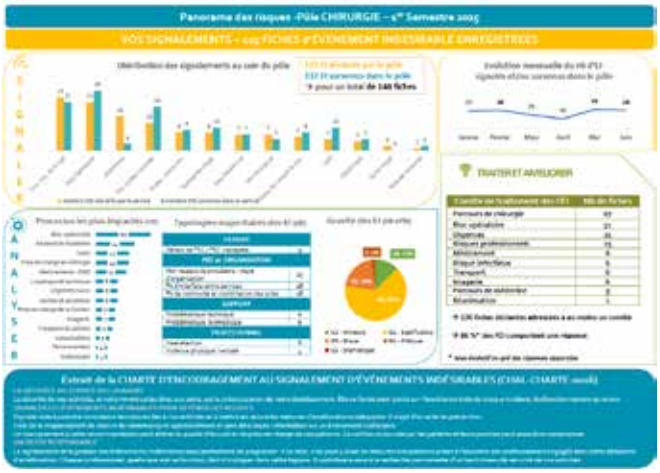


Culture sécurité

Le service Qualité-Gestion des risques coordonne l'actualisation de la cartographie des risques de l'hôpital par le repérage et l'analyse des événements indésirables.
Depuis 2020, le nombre de signalements d'événements indésirables est en constante augmentation. En 2025, une augmentation + 18% de signalements est enregistrées, soit 925 Fiches d'Evénements Indésirables (FEI) enregistrées en 2025 :
• 788 FEI (568 en 2023) relatives à au moins une thématique du parcours patient
• 26 Evénements indésirables graves (EIG), avec une augmentation par rapport à l'année précédente (passage de 10 à 26). Les chutes représentent la plus grande part avec 14 EIG.
• 108 (contre 83 en 2024) Evénements indésirables concernent le circuit du médicament

Retour d'information aux professionnels

D'année en année les supports d'information à destination des professionnels encadrants et de leurs équipes sont améliorés pour mieux répondre à leurs attentes.



Un nouveau format du Panorama des risques est proposé à chaque pôle. Il est édité semestriellement et mis à disposition dans le logiciel Ennov.
Il présente un état des lieux des FEI signalées, enregistrées et traitées qui concernent chacun des pôles. Un focus sur les actions et/ou faits marquants y figure également.

Une affiche dite de Retour d'expérience est proposée à la demande et en fonction des sujets, pour partager les enseignements issus de l'analyse d'un événement indésirable.
Ces affiches restent à disposition dans le logiciel Ennov.

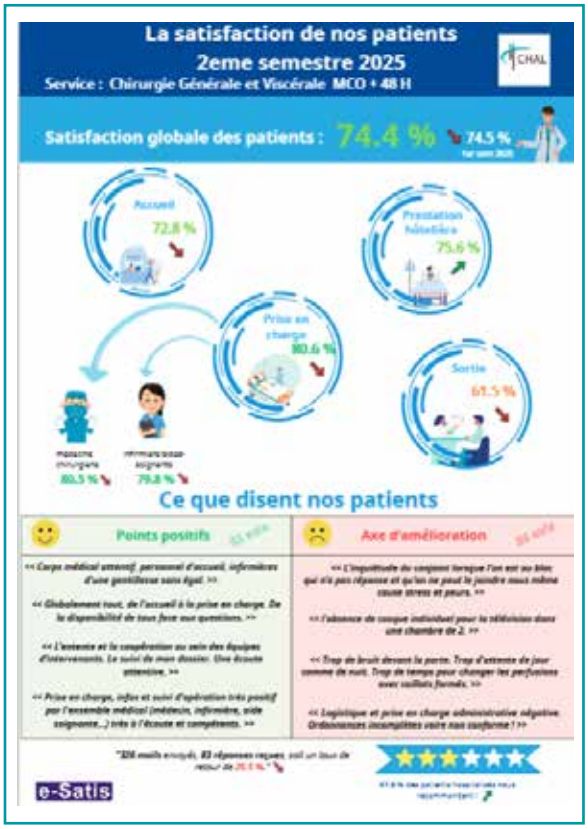
Enfin à l'issue de chaque réunion des différents Comités de traitement des FEI, un compte rendu est communiqué aux cadres participant à chaque réunion : le détail des événements signalés et la suite donnée sont ainsi partagés et portés à la connaissance des équipes dans des classeurs dédiés.

Évaluations pour l'amelioration de la qualité des soins

Campagne de recueil des Indicateurs pour la Qualité et la Sécurité des Soins (IQSS)

Le service Qualité-Gestion des Risques coordonne le recueil des IQSS permettant d'évaluer un état de santé, une pratique, une organisation ou la survenue d'un événement.
Les campagnes nationales annuelles de recueil des IQSS à partir du dossier patient sont obligatoires pour tous les établissements de santé.
En 2025, avec la participation des professionnels de chaque secteur concerné, ont été audités:
• 60 dossiers d'Hospitalisation à Domicile (HAD)
• 70 dossiers d'hospitalisation complète notamment pour évaluer et analyser la conformité de la lettre de liaison à la sortie
• 50 dossiers pour évaluer le taux de patients hospitalisés ayant une prescription d'antibiotiques inférieure ou égal à 7 jours, ou justifiée pour une durée supérieure, pour infection respiratoire basse

Les résultats de ces audits sont présentés aux instances et communiqués dans un tableau de bord des indicateurs qualité et sécurité des soins, à disposition dans le logiciel Ennov. Ils complètent une communication interne comportant d'autres résultats relatifs à la qualité et sécurité des soins, à l'intention des services cliniques.



Diffusion annuelle de tableaux d'indicateurs dans les unités de soins

Annuellement, le service qualité-gestion des risques collige différents résultats d'indicateurs sous la forme d'un tableau de bord. Leur affichage dans les services permet de soutenir une culture d'amélioration continue des pratiques auprès des équipes.

Il sert notamment à communiquer les résultats de l'audit des dossiers de soins, réalisé annuellement par la Direction des soins. Le travail mené en collaboration avec les cadres contribue à améliorer ces résultats.

L'écoute patients, pour une meilleure prise en compte de leur expérience de soins

L'enquête e-Satis vise à améliorer en continu la qualité des soins en recueillant directement l'avis et l'expérience des patients sur leur prise en charge. En 2025, 1192 patients hospitalisés plus de 48h et 1351 patients de chirurgie ambulatoire ont répondu à l'enquête.

2025 a été une année test pour l'exploitation des résultats, service par service, avec un retour des résultats détaillées pour chacun.
Ces retours constituent une source d'amélioration pour les équipes hospitalières, en identifiant les points forts et les axes de progression afin d'optimiser l'expérience des patients.



Collaboration avec les usagers pour l'amélioration de la qualité des parcours patient

Dans le cadre de ses missions, la Commission Des Usagers (CDU) a instruit 97 réclamations en 2025 (contre 64 l'année précédente), soit une augmentation des réclamations de 51,6 %.
Au cours de cette année, sur 18 médiations proposées, 13 médiations ont été réalisées dont 10 en présence d'un représentant des usagers.

Répartition des réclamations par pôle :

Pôle Soins Critiques	Pôle Chirurgie + obstétrique	Pôle Médecine	Pôle Médico – Technique	Autres secteurs
51	22	22	3	3

Répartition des principaux motifs de réclamation :

Principaux motifs de réclamations		Nombre de courriers concernés
Accueil et administration	Facturation	9
	Rendez-vous	3
Prise en charge médicale	Relation avec le médecin/la sage-femme	29
	Divergence sur les actes médicaux	21
	Communication de l'information médicale	20
	Qualité des soins	10
	Coordination des soins	11
Prise en charge paramédicale	Relation avec le personnel soignant	7
	Qualité des soins	7
	Coordination dans la chaîne des soins	4
	Respect de la dignité - intimité	3
	Prises en charge de la douleur	3
	Nursing, surveillance	3
Prise en charge paramédicale	Mécontentement de la prestation hôtelière	18
	Accès au dossier médical	2
	Orientation après PEC	2
	Alimentation/diététique	2

Qualité de vie au travail

L'année 2025 est aussi l'année de la première édition du mois de la Qualité de Vie au Travail.

En écho à la semaine de la QVT organisée par l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et sous le co-pilotage de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction des Soins, le mois de la Qualité de Vie au Travail s'est déroulé dans l'établissement en juin 2025.

Cet événement a permis de mettre en lumière les actions sociales engagées toute l'année au bénéfice des professionnels de l'établissement et est également devenu le « prétexte » pour mener des temps de réflexion et d'échanges dans un environnement de travail propice, convivial et fédérateur pour les professionnels.



De l'organisation des Chalympiades à la friperie solidaire, des ateliers réflexifs sur la thématique de la conciliation ou du développement durable ou encore des actions de prévention en matière de santé au travail, les professionnels ont pu émarger à l'un ou l'autre programme, créant ainsi des moments informels de partage et de rassemblement.



RECRUTER

Ressources humaines

Le CHAL, 1er employeur de Haute-Savoie Nord :

2 014 collaborateurs exerçant plus de 100 métiers différents



15 %

Professionnels Médicaux
268 Médecins (203 ETP)
dont 65 Internes (65 ETP)



55 %

Professionnels Soignants
IDE et IDE spécialisés (437 ETP)
AS - ASH (443 ETP)
Sages-femmes (47 ETP)
Autres (70 ETP)



18 %

Professionnels Techniques et Logistiques (219 ETP)
Médico-Techniques (90 ETP)
Éducatifs et Sociaux (16 ETP)
Apprentis (5 ETP)



12 %

Professionnels Administratifs
(219 ETP)

Personnel médical

L'année 2025 a poursuivi une dynamique de consolidation des équipes médicales au CHAL, avec 45 recrutements pérennes contre 28 départs. Dans le même temps, les dépenses de remplacement baissent : le coût du remplacement en 2025 est de près de 590k€ contre 630k€ en 2024 et 647k€ en 2023.

L'année 2025 poursuit l'évolution favorable au nombre de praticiens se positionnant sur des postes de praticiens hospitaliers au CHAL : 7 en 2023, 11 en 2024 et 13 en 2025.

Les effectifs d'internes sont constants avec une cinquantaine d'internes sur le semestre d'hier et une quarantaine sur celui d'été, ce qui nécessite d'accueillir plus de FFI ou stagiaires associés sur le semestre d'été. De plus, depuis 2024, le CHAL accueille 5 externes par an.

Le CHAL maintient en 2025 un fort niveau de collaboration avec les établissements du GHT et du territoire, avec la signature ou la poursuite de :
- 51 conventions mise à disposition et activité partagée
- 109 conventions de primes
- 13 conventions d'astreinte
- 1 convention équipe médico-chirurgicale territoriale en ORL

Nous avons collaboré avec 15 établissements : 5 établissements dans le GHT et 10 établissements hors du GHT.

En 2025, le CHAL a conclu le 6 octobre 2025 une convention avec le CNG sur l'utilisation de LOGIMEDH pour améliorer ses pratiques.

2025 a enfin et surtout été marqué par la mise en place de la réforme de la rémunération des astreintes médicales. Après des temps de concertation et de recueil d'éléments objectifs visant à établir des niveaux de pénibilité par ligne d'astreinte, un consensus a été trouvé et les nouveaux montants de forfaits ont pu être validés pour le 1er novembre 2025. La mise en œuvre de cette réforme s'est accompagnée d'un changement de pratique avec la mise en place de la déclaration -non plus papier- mais informatisée des déplacements des praticiens.

Personnel non médical

Maîtrise des ressources

Les effets des plans d'attractivité et de fidélisation RH portés par la Gouvernance du CHAL depuis 2020, continuent de démontrer des signaux positifs.

La stratégie de la Direction des Ressources Humaines a été de maintenir une politique sociale affirmée, sécurisant la stabilité des équipes et des organisations, ainsi que les acquis relatifs aux enjeux d'attractivité et de fidélisation des personnels.
L'amélioration notable des indicateurs sociaux RH ont notamment permis de limiter le recours aux remplacements temporaires et intérimaires et diminuer les coûts associés, tout en améliorant la sécurisation des organisations du travail.

Réglementation et sécurisation des pratiques RH

Un autre enjeu porté par la Direction des Ressources Humaines réside dans la fiabilisation et la sécurisation de ses pratiques en lien avec le respect des données réglementaires et statutaires.

A ce titre, l'ensemble du processus de recrutement a été consolidé notamment sur la vérification des titres et diplômes ou encore les attestations d'aptitude à l'embauche. Un accompagnement soutenu a été mené par les professionnels de la Carrière auprès des cadres recruteurs afin de partager les exigences réglementaires relatives au recrutement des professionnels, notamment en ce qui concerne la validité des justificatifs fournis à l'embauche.
De la même façon, le dispositif d'évaluation des professionnels dans le cadre du renouvellement de contrats ou du suivi des périodes d'essai relatives aux contrats à durée indéterminée a été renforcé, toujours dans un souci de fiabilisation des parcours professionnels.
En parallèle, plusieurs actions sont menées en faveur de l'actualisation des règles administratives telles que la clarification des pratiques en matière de cumul d'emploi et d'activités qui a fait l'objet d'une note de service diffusée à l'ensemble des professionnels. Un travail mené en concertation avec les organisations représentatives de l'établissement se déroule en outre fin d'année 2025, avec pour objectif l'actualisation des modalités d'octroi des autorisations spéciales d'absence.

Bienveillance et exigence : un cadre social réaffirmé

La maîtrise des ressources et le respect des droits et devoirs de chacun est un engagement affirmé de la Direction des Ressources Humaines qui souhaite constituer un socle solide aux différents projets sociaux qu'elle mène en parallèle.
Ainsi, la Direction des Ressources Humaines soutient une vision exigeante pour garantir le respect des règles institutionnelles, des organisations et des valeurs auxquelles l'établissement est attaché.

Politique Sociale

En 2025, la dynamique de la Politique Sociale poursuit son ambition de tisser des environnements sains et égalitaires où le travail et le partage en équipe sont mis à l'honneur.

Dans le cadre de la politique égalité professionnelle et de la prévention des violences sexistes et sexuelles, une campagne de sensibilisation a été menée en mars 2025 au sein de l'établissement avec la diffusion de 14 affiches créées en interne et reprenant des exemples de verbatim, leur qualification juridique et les droits des professionnels qui prévalent pour chacun.
Pour clôturer la campagne de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles et agir positivement et concrètement sur ce sujet, le CHAL a signé la Charte Egalité de l'association « Donner des Elles à la Santé » le 14 mars 2025 ce qui engage l'établissement dans des mesures exigeantes en matière d'égalité professionnelle femme-homme.
Suite à un appel à candidatures, le Comité égalité professionnelle a été créé et se compose de plusieurs référents, toutes et tous volontaires pour participer à l'amélioration de la politique égalité professionnelle au sein de l'établissement. En 2025, le Comité Egalité a diffusé un baromètre sur les VSS et sur l'égalité professionnelle. Ce baromètre a été déployé dans le cadre du Mois de la QVT. Les principaux résultats serviront de base aux missions prioritaires à inscrire dans la feuille de route du Comité.

Lignes Directrices de Gestion

Les Lignes Directrices de Gestion, renforcées des ajustements mis en œuvre en 2024, présentent des résultats stabilisés, avec 1463 entretiens réalisés lors de la campagne d'évaluation 2025 et peu de recours formalisés par les professionnels.
Le dispositif de dématérialisation de la notification des EP n'ayant pu être mis en œuvre, la remise des CR d'entretien papier a été réalisée en main propre du 30 octobre au 17 novembre 2025. Les tableaux d'avancement au titre de l'année 2025 ont été finalisés en décembre 2025 pour un passage en paie sur le même mois, au bénéfice des agents concernés.
Dans un objectif de sécurisation des pratiques d'évaluation, la DRH a reconduit la communication du dispositif auprès des professionnels, notamment les agents postés de nuit.

Le dispositif d'engagement collectif, soutien de la performance collective, poursuit son déploiement.

Au global, 469 professionnels de l'établissement ont pu bénéficier d'une prime d'engagement collectif depuis le démarrage du dispositif pour un montant total avoisinant les 200.000€. Les professionnels ambassadeurs du mois de la QVT ont ainsi pu être récompensés pour leur investissement. Le projet d'évaluation de la prise en charge des patients debout à l'Unité de Chirurgie Ambulatoire a également été mis à l'honneur dans le cadre du Comité Innovation et de la Cérémonie des vœux.

A l'œuvre sur la gestion des conflits internes et la préservation de la qualité relationnelle, la Cellule de Conciliation du GHT Léman Mont-Blanc est un dispositif que les professionnels s'approprient progressivement.

Le dispositif sera sollicité à 8 reprises durant l'année 2025. Pour encadrer leur démarche et développer leurs compétences, l'EHESP organise à la demande du CHAL une formation sur site pour l'ensemble des conciliateurs du GHT Léman Mont-Blanc.
La Cellule de conciliation territoriale est également reconnue aux Trophées de l'impact RH par le fonds FHF « Recherche et Innovation » et la MGEN et obtiendra le premier prix, mettant ainsi à l'honneur le travail précurseur et particulièrement innovant qui a conduit à sa création en 2022. En reconnaissance également du travail mené, la coordinatrice de la Cellule de Conciliation, professionnelle de la DRH du CHAL, sera nommée Médiatrice de l'instance régionale de Médiation Auvergne Rhône Alpes fin 2025.

Autre valeur fondatrice d'un environnement sain et égalitaire, les modalités d'application du principe de laïcité ont été réfléchies et structurées en concertation avec les acteurs concernés et les organisations représentatives de l'établissement.
Le CHAL fait le choix de désigner comme référents institutionnels de la laïcité, l'ensemble de l'encadrement médical et non médical ainsi que les personnes ressources, Directrice des Ressources Humaines et Directrice des Affaires Médicales.





FORMER

IFPS

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants (IFSI-IFAS) du CHAL, futur Institut de Formations des Professions de Santé (IFPS), poursuit une dynamique forte de qualité et d'inclusion. Engagé depuis mars 2021 dans le processus de certification QUALIOPI, l'organisme de formation a obtenu sa première certification sans non-conformité fin 2021, confirmée lors de l'audit de surveillance d'avril 2023 puis renouvelée, à nouveau sans non-conformité, en décembre 2024. L'IFSI-IFAS a, en parallèle, intégré la démarche H+ Formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Agefiph, afin de renforcer l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Cette labellisation garantit un accompagnement personnalisé ainsi que la formation de l'équipe pédagogique aux enjeux d'inclusion et des dispositifs d'apprentissage adaptés.

Reconnu pour ses pratiques pédagogiques innovantes et adaptées aux spécificités des différentes professions, l'Institut dispense ses enseignements notamment à travers des méthodes expérientielles : théâtre forum, simulation en santé, etc. Il s'implique également dans des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de divers publics, en partenariat avec les établissements d'enseignement général et professionnel. De plus, l'institut poursuit son engagement avec des patients partenaires dans l'ingénierie pédagogique de formation auprès des apprenants. L'équipe pédagogique veille également à sensibiliser les apprenants aux handicaps et participe aux divers événements annuels majeurs tels qu'Octobre Rose.

Chiffres clés

o Taux de réussite général : **88 %**
o Nombre de diplômés IDE : **102**
o Nombre de diplômés AS : **51**
o Budget : **3,1 millions**.

Focus Formation IDE

o 110 places sont attribuées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes :
o 83 places pour les candidats issus de la sélection via Parcoursup
o 23 places pour les candidats de la filière Formation Professionnelle Continue (FPC)
o 4 reports
o 3621 candidats se sont présentés par la voie Parcoursup et 118 candidats relevant de la FPC ont participé aux épreuves de sélection.

Focus Formation AS

La sélection des candidats se fait sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation. Cette sélection est réalisée par un jury composé d'un formateur et d'un aide-soignant. 77 places sont attribuées par la Région dont 20% sont réservées aux agents relevant de la Formation Professionnelle Continue (FPC).

L'institut de formation du CHAL réalise des actions de formation continue destinées aux professionnels de santé au sein du GHT Léman Mont-Blanc. En 2025, 106 stagiaires ont été formés ce qui représente 4221 heures de formation dispensée.



Parcours professionnel et Formation



En cohérence avec son engagement sur la résorption de l'emploi précaire, la Direction des Ressources Humaines a souhaité accompagner les professionnels dont l'accès aux concours était rendu impossible en raison de la non possession du titre ou diplôme correspondant. A ce titre, une action a été menée auprès de la Commission d'équivalence pour certains concours de la fonction publique hospitalière. Depuis la mise en place de ce dispositif, 5 professionnels ont pu ainsi accéder un concours en relation avec leurs domaines de compétences.



Sur le champ de la formation continue, les efforts de dématérialisation et de structuration des outils ont fortement contribué à l'optimisation des processus de formation. L'ensemble du dossier de formation est dorénavant dématérialisé. De même, l'optimisation du recueil des besoins en formation a permis un traitement plus rapide des dossiers et a permis dès le 1er janvier de lancer le plan de formation en partage avec les cadres évaluateurs. L'agenda annuel des formations intra est en outre dématérialisé et mis à leur disposition pour fluidifier les échanges et faciliter les inscriptions. De leur côté, les équipes SIMCHAL structurent leur comité de pilotage et poursuivent le développement de leur activité, au plus près des besoins des professionnels.
Les dynamiques territoriales engagées en 2024 se consolident (activité de formation AGSU dans les locaux à l'HDDS, conventions partagées de coopération en simulation, accueil des groupes régionaux sur le site du CHAL).



Pour le secteur des urgences et plus particulièrement du SMUR, des accompagnements spécifiques ont été entrepris avec notamment l'adaptation des AS et des conducteurs ambulanciers à la double compétence au moyen de parcours de formation pour le diplôme d'Etat de conducteur ambulancier, une formation d'adaptation à l'emploi, l'accès au permis poids lourd ou encore la conduite SMUR en situation d'urgence. Dans l'attente de l'habilitation du SAMU, les professionnels de l'UMHP ont été soutenus dans leur montée en compétences. Enfin et dans la perspective du déploiement du protocole d'accord de prescription d'actes de radiologie, une trentaine d'infirmiers et d'infirmiers d'accueil et d'orientation ont été formés dans le cadre d'un programme de formation construit intégralement par les professionnels des urgences et déployé en collaboration avec l'encadrement.



COLLABORER

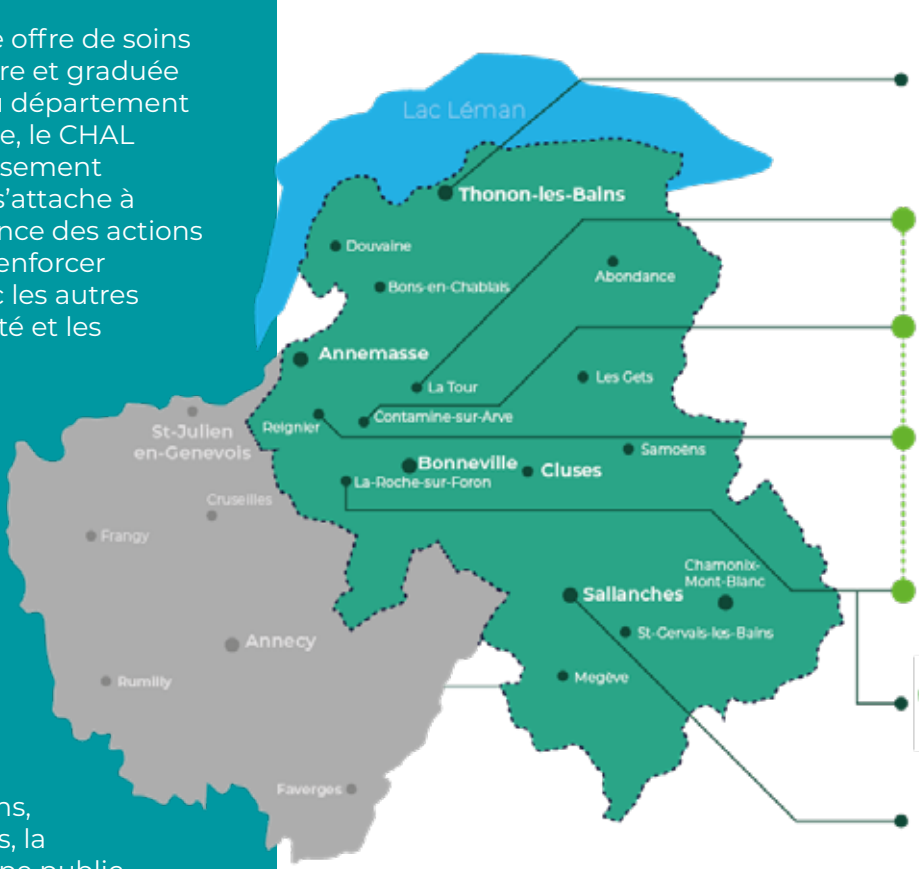
Recherche

L'activité de recherche du CHAL est organisée à l'échelle des 2 Savoie au sein d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS). Créé fin 2022, le GCS Recherche Clinique des 2 Savoie (RC2S) a permis de mutualiser les forces en présence entre les 7 établissements du GHT Léman Mont-Blanc, le Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) et le Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS). Cette organisation favorise la mutualisation des compétences, la structuration d'une politique territoriale de recherche, l'atteinte collective des seuils d'inclusions et de publications nécessaires à l'obtention des financements MERRI (Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation).

En 2025, cette coopération a de nouveau permis de pérenniser le doublement des crédits MERRI perçus par les établissements du GHT Léman Mont-Blanc, atteignant 443 K€ (vs 406 k€ en 2024 et seulement 180 000€ en 2022).

Coopération territoriale

Pour garantir une offre de soins équilibrée, solidaire et graduée sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie, le CHAL en tant qu'établissement support du GHT, s'attache à optimiser l'efficience des actions communes et à renforcer les synergies avec les autres structures de santé et les professionnels de la médecine de ville.



HÔPITAUX DU LÉMAN

Dufresne Sommeiller

CHAL CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN

HDR Hôpital Départemental de Reignier

HÔPITAL ANDREVETAN LA ROCHE-SUR-FORON

Etablissement Public de Santé Mentale 74

HOPITAUX DU PAYS DU MONT BLANC

Périmètre GHT Léman Mont-Blanc

GHT LEMAN MONT-BLANC GROUPE HOSPITALIER DE TERRITOIRE

Direction commune

Avec plus de 5 000 professionnels, dont 500 médecins, 2 700 lits et places, la stratégie du groupe public s'affirme à travers plusieurs actions concrètes Ensemble, les sept établissements du GHT accueillent annuellement plus de 100 000 hospitalisations et 150 000 passages aux urgences, pour un budget consolidé de près de 500 millions d'euros.

Un nouveau Projet médico-soignant partagé a été validé en juin 2026 avec des orientations stratégiques identifiées :

Garantir des parcours de soins continus, gradués et coordonnés
Organisation territoriale lisible des filières prioritaires
Renforcement de l'interdisciplinarité et des coopérations entre établissements
Fluidification des parcours (urgence ↔ filières ↔ ville)

Mettre la qualité, la sécurité et la pertinence au cœur du soin
Développement d'une culture commune de gestion des risques
Démarches qualité centrées sur les usagers
Harmonisation des pratiques, protocoles et outils

Renforcer l'attractivité et les compétences des professionnels
Stratégies territoriales de fidélisation et de QVCT
Valorisation des compétences, nouveaux métiers
Développement de pratiques innovantes et de formations partagées

Développer l'innovation, la recherche et les pratiques soignantes évolutives
Recherche médicale et paramédicale structurée à l'échelle du GHT
Déployer l'IA pour répondre aux besoins du terrain
Appui aux pratiques avancées et à la transformation des organisations

Construire une organisation durable et responsable
Intégration de l'éco-responsabilité dans les pratiques et décisions
Juste usage des ressources, pertinence des soins, limitation des impacts
Promotion d'une culture collective de sobriété et d'engagement territorial

En parallèle, pour répondre aux besoins les plus critiques et guider les actions opérationnelles, quatre filières ont été identifiées comme prioritaires au sein du PMSP : la Cardiologie (répondre à une forte demande et fluidifier le parcours), l'Oncologie (sécuriser les parcours, renforcer les capacités diagnostiques et stabiliser les activités), la Santé mentale (filière en tension à structurer), et la Gériatrie (construire un parcours complet face à un déficit d'aval)

Médecine	- Convention d'association avec le CHUGA (CHU de référence) : signature 12/2025 - FMIH « Urgences Léman Mont-Blanc » (CHAL, HDL, HPMB) - FMIH Cardiologie Départementale (CHANGE, CHAL, HDL, HPMB) avec projet d'équipe et de PDS communes ; projet de cardiologie interventionnelle et de rythmologie interventionnelle niveau B - GCS Cancérologie : Mentions complexes / définition des parcours patients, délai validation fiches RCP dans respect des 7j, intégration fiches RCP SARA dans DPI des Ets de santé, amélioration traçabilité soins support onco. - Cancérologie : poste partagé avec ALIA -Neurologie : projet de postes partagés (CHAL/HPMB) et de PDS commune -Liens ville -hôpital : plateau de consultations avancées Annemasse (en cours)
Chirurgie Maternité	- FMIH AMP (CHAL-CHANGE) + demande autorisation pour conservation des ovocytes - Autorisation de Maternité 2B au bénéfice du territoire - Gastro-entérologie : PDS Départementale (yc CHANGE, HPPS) - Traumato-ortho : parcours coordonné entre MCO publics et privés, stations de montagne, SAMU74, ambulances, CPTS
Soins critiques	- Ouverture UAPED Nord (en cours) - Développement du SAS 74 en lien avec CHANGE, CPTS, SAMU 74, ARS. - Participation GHT au congrès des Urgences SFMU du 4 au 6 juin 2025 - FMIH soins critiques (réflexion sur parcours patients, modules de formation partagés/ échange de pratiques, politique d'harmonisation du matériel, RMM communes…) - Projet de SMUR paramédical - Constitution d'un dossier pour l'activité de prélèvements multi-organes en lien avec l'Agence Biomédecine.
Santé mentale	- Équipe mobile de psychiatrie périnatale (La Corolle) : Dispositif de psychiatrie périnatale sur le nord du département 74 - ouverture 13/10/2025 - Expérimentation SAS74 avec CPTS : plages de soins non programmés proposés par psy libéraux aux MG et actions formation/sensibilisation des MG pour augmenter les PEC « santé mentale » au sein de leur cabinet - EPSM74 : projet équipe mobile de crise (adulte et ados) suite AAP ARS et projet de reconstruction psy adulte dans le Chablais - CHANGE : développement dispositif « aller vers » pour éviter les hospitalisations ; renforcement unité post-urgence (8 lits)

Projet soignant	- Acculturation à l'innovation et à la recherche. - Synchronisation des temps médicaux et non médicaux. - Participation au salon IDE à l'échelle du GHT
Filière Gérontologique et Soins Palliatifs	- Participation GHT au congrès de Gériatrie AJG du 5 au 6 juin 2025 - GTSMS : réflexion sur le 74 - FMIH Soins palliatifs (CHAL, HDDS, HDL, HPMB) - Élargissement du périmètre d'intervention de l'Équipe Mobile Hospitalière avec l'intégration de trois nouveaux Établissements d'Accueil Médicalisé (EAM). - Déploiement de projets de prévention en EHPAD : activité physique adaptée (APA), santé bucco-dentaire et sécurisation des traitements, en partenariat avec les acteurs du territoire. - Ouverture d'un Centre de ressources territorial 74 pour personnes âgées à l'HDR. - Développement des interventions et des consultations en EHPAD et structures Handicap par l'EMSP74 ainsi que de l'activité de l'équipe mobile de gériatrie en extrahospitalier, au domicile et dans les Résidences EHPAD.
Qualité, Gestion des risques et relations avec les usagers	- Accompagnement de patients volontaires pour devenir patients partenaires et organisation d'ateliers pour co-construire les parcours de soin entre soignants et patients-partenaires.
Ressources Humaines	- Recrutement d'un économe de flux GHT - Collaboration avec le groupe LinkedIn. Animation d'une conférence sur le recrutement médical à la Maison de la Recherche le 12 juin à Paris et d'un webinaire sur la création d'une communauté santé le 26 novembre. - Déploiement d'une cellule de conciliation. - Renforcement des partenariats pour faciliter l'accès au logement. - Mise en place de mesures d'attractivité communes aux établissements du GHT et d'une équipe de santé au travail territorialisée.
Achats et logistique	- Maintien d'une performance stable des équipes achats du GHT, avec des gains estimés à 2,2 M€ malgré l'inflation. - Déploiement du SI national Achats hospitaliers et d'un SI achat GHT.
Système d'information	- Adaptation de la gouvernance et du pilotage du SI aux orientations stratégiques du GHT par la DSI de territoire. - Renforcement permanent de la sécurité Cyber (dès 2022). - Mise en œuvre d'un réseau d'interconnexion de sites GHT LMB (de septembre 2023 à octobre 2024). - Déploiement d'un programme E-learning en cybersécurité.
Formation	- Renforcement de la formation des managers médicaux avec 57 participants répartis sur 13 modules dédiés au pilotage des équipes, à la gestion de projets et à la coordination territoriale. - Coordination des instituts de formation du GHT pour proposer une offre plus large et spécifiquement adaptée aux besoins du territoire. - L'IFSI-IFAS du CHAL a formé 107 professionnels et délivré 378 heures de formation, avec un taux de satisfaction moyen de 94,74 %. - Prise en compte du bien-être étudiant (qualité de vie et bien-être en stage et à l'IFSI-IFAS). - Mise en place d'une formation continue partagée entre les IFSI/IFAS du GHT.
Projet managérial	- Développement du SIHRô et soutien des projets innovants. - Déploiement d'actions de développement durable à l'échelle du CHAL et du GHT.

Mécénat

Le Fonds de dotation SIRHô, pour « Santé Innovation Recherche Hôpital », accompagne l'activité des établissements publics de santé membres du GHT Léman Mont-Blanc et notamment celle du Centre Hospitalier Alpes Léman.

Grâce à la générosité de ses partenaires, le Fonds SIRHô soutient des projets qui répondent aux objectifs suivants :
o Améliorer l'accueil et la prise en charge des patients, des résidents et des personnes fragilisées
o Adoucir le quotidien des équipes hospitalières
o Soutenir l'excellence et l'innovation en santé

Depuis la création de la structure philanthropique en 2022, plus de 110 mécènes et donateurs ont rejoint l'aventure solidaire. 56 projets ont déjà vu le jour au cœur des 7 Hôpitaux du territoire grâce aux dons reçus.

Des exemples de projets réalisés au CHAL :

L'aménagement et la décoration d'espaces
La salle d'attente et les boxes des urgences pédiatriques
Les couloirs et les salles de consultations de l'hôpital de jour pédiatrique
Le service de Pneumologie
Le salon d'accueil pré-opératoire

Le développement des soins de support et notamment des soins de socio-esthétiques
En unité de jour médicale
En service de médecine interne

La promotion du sport-santé auprès des patients
Le financement d'équipements dédiés aux séances d'activité physique pour les patients atteints d'un cancer

Culture et Santé
Des ateliers culturels auprès des résidents des EHPAD et des jeunes patients en Pédiatrie
Des expositions artistiques à l'Hôpital
L'achat de livre pour s'évader et rêver

L'innovation en santé
L'acquisition de casque de réalité virtuelle
Le financement d'un mannequin de simulation haute-fidélité



Une équipe mécénat vous accompagne pour construire et mettre en œuvre l'action solidaire qui vous ressemble.
o Les contacter : contact@sirho.org
o Soutenir dès à présent le CHAL et ses projets :

Soutenez le GHT Léman Mont-Blanc
Helloasso

En savoir plus : www.sirho.org

Le Fonds de dotation SIRHô remercie tous les mécènes et les donateurs mobilisés à ses côtés.
Quand votre générosité agit, la santé progresse !



INFORMER

Rétrospective



















JANVIER
1 : L'application Myhra déployée au CHAL
2 : Visite du Ministre de la Santé

FÉVRIER
3 : La Médecine Interne en représentation théâtrale avec ''L'Appartement''
4 : Journées des associations

MARS
5 : Signature de la charte d'engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes
6 : Semaine du Développement Durable
7 : L'IFSI-IFAS mobilisé pour l'opération ''Glisse en Coeur''
8 : Les établissements publics du GHT Léman Mont-Blanc réunis pour l'élaboration du PMSP
9 : Conférence ''Mars Jaune'' sur l'endométriose



















AVRIL
10 : Rencontre avec nos 99 indispensables secrétaires médicales

MAI
11 : Une nouvelle Unité Mobile Hospitalière pour SMUR du CHAL
12 : Fête des mères
13 : Extension du plateau technique, fin du gros oeuvre 2

JUIN
14 : 3e Édition de la Journée des Soin
15 : Fête de la musique avec la chorale du CHAL

JUILLET
16 : Des Infirmiers en Pratique Avancée aux Urgences

AOÛT
17 : Première prise en charge avec le nouveau TEP Scan



















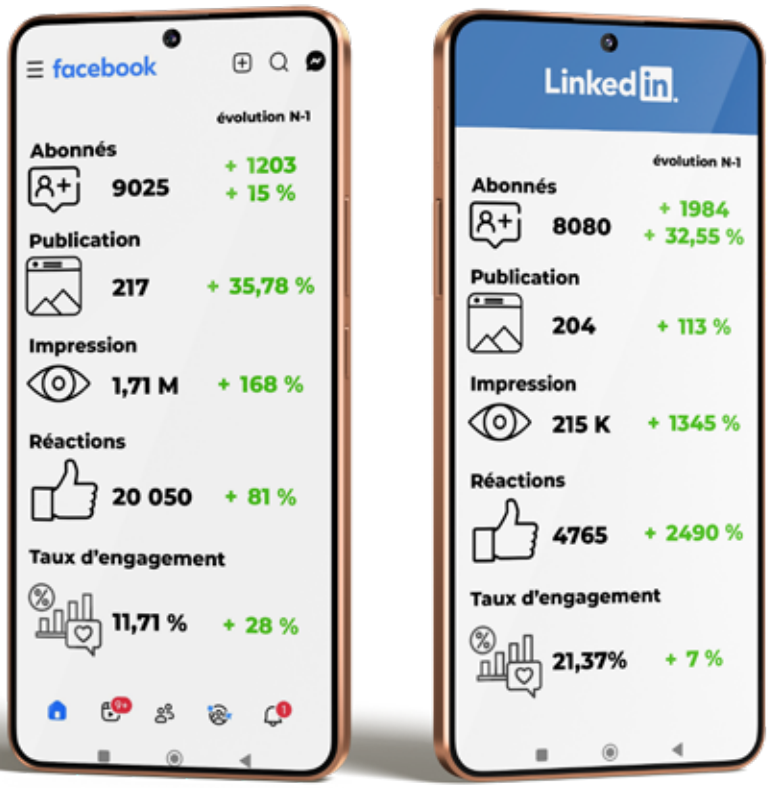


SEPTEMBRE
18 : Coopération hospitalo-universitaire, une alliance inédite
19 : Création du podcast "La Salle de Pause"
20 : Soirée Septembre Turquoise
21 : Construction du nouvel IFPS 2

OCTOBRE
22 : 2ème édition de La Journée du Livre à l'Hôpital
23 : Octobre Rose au CHAL

NOVEMBRE
24 : Le robot chirurgical du CHAL fête sa première année d'activité
25 : Journée interrégionale des Unités Sanitaires en Milieu Pénitentiaire au CHAL
26 : Movember au CHAL
27 : Inauguration de la Maternité 2B

Le CHAL sur les Réseaux



Meilleurs posts LinkedIn







2

Nos Infirmiers en Pratiques Avancées mentions Urgences à l'Honneur sur France TV

1

Une Première au CHAL et en Haute-Savoie : Arrivée des Infirmiers en Pratiques Avancées.

3

Visite de Yannick Neuder, Ministre chargé de la Santé et de l'accès aux Soins



Ensemble, agissons pour la santé sur notre territoire

sirho.org

Le Fonds de dotation SIRHô du GHT Léman Mont-Blanc est un accélérateur de projets au service des patients, des résidents, des personnes vulnérables et des professionnels.

Vous souhaitez améliorer le quotidien des usagers de l'Hôpital, soutenir des projets innovants, prendre part à des actions de proximité, vous engager pour une cause qui nous concerne toutes et tous… **Mobilisez-vous à nos côtés.**

NOUS SOUTENIR

Grâce à votre don, nous irons plus loin !

AVANTAGES FISCAUX

Particulier, votre don au Fonds de dotation SIRHô est déductible de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66%.
Un don de 100 € vous coûte réellement 34 €.

Entreprise, votre contribution au titre du mécénat est éligible à la réduction de 60% sur l'Impôt sur les Sociétés.
Un don de 10 000 € vous coûte réellement 4 000 €.

CONTACT

Pour toute question, notre équipe est à votre écoute au **04 50 82 33 40** ou par e-mail à l'adresse : **contact@sirho.org**

SIRHÔ
Groupe Hospitalier Léman Mont-Blanc
GHT Fonds de dotation

POUR FAIRE UN DON, RETOURNEZ-NOUS CE BULLETIN À :

Fonds de dotation SIRHô - Centre Hospitalier Alpes Léman
558 route de Findrol – BP 20 500, 74130 Contamine-sur-Arve

Nom : _____ **Prénom** : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville** : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

- ☐ Je fais un don par chèque à l'ordre : Fonds de dotation SIRHô
- ☐ Je fais un don en ligne sur sirho.org
- ☐ Je fais un don par virement : merci de contacter notre équipe

Vos coordonnées nous serviront à vous transmettre un reçu fiscal et vous envoyer des informations sur nos projets. Vos données seront conservées durant 3 ans. Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée et le règlement (UE) 2016/679, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition en vous adressant à : contact@sirho.org